

Paris, le mardi 10 mars 2015

INSCRIVEZ-VOUS POUR LA 2^{ÈME} PROMOTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DEJEPS

Un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS), spécialité perfectionnement sportif en motocyclisme a été créé en 2011, pour remplacer le Brevet d'Etat moto.

Ce diplôme s'inscrit dans la nouvelle architecture des certifications professionnelles permettant l'encadrement du sport motocycliste à titre rémunéré.

Le DEJEPS vise des emplois de permanents de Moto club, d'écoles associatives ou privées. Il permet l'encadrement d'activités d'apprentissage, de loisirs et de perfectionnement sportif.

La 2^{ème} session de formation sera ouverte en 2015 par le CREPS Toulouse Midi-Pyrénées, en collaboration avec l'organisme « P2F » pour la partie spécifique au sport motocycliste.

La date limite d'inscription est fixée au 2 juin 2015 et la sélection des candidats est programmée les 22 et 23 juin pour une rentrée le 7 septembre 2015.

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire, rendez-vous sur le site web fédéral à la rubrique « Diriger/encadrer » puis « Les éducateurs motos » ou sur le site <http://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/>